



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

| CABINET DU MAIRE PRÉSIDENT | DIRECTION PRESSE |

MERCREDI 10 JUILLET 2019

## Renouvellement urbain

### RUE DARU : LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS SONT INAUGURÉS POUR UNE ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE DU CENTRE-VILLE

Mercredi 10 juillet 2019, Philippe SAUREL, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Luc ALBERNHE, Adjoint au Maire de Montpellier, délégué au Cadre de vie, Rabii YOUSSEF, Adjoint au Maire de Montpellier, délégué au quartier Centre et Thierry BREYSSE, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la voirie et à l'espace public inaugurent les aménagements réalisés dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Figuerolles, pour lequel la Ville et la Métropole de Montpellier a investi plus de 4,4 M€.

Rendre la rue Daru plus conviviale et plus accessible à tous en étendant l'espace piétonnier, renforcer les liens entre le faubourg Figuerolles et le centre historique, voilà les objectifs des aménagements réalisés.

L'aménagement de la rue Daru s'élève à 240 000€ financés par Montpellier Méditerranée Métropole avec une subvention ANRU à hauteur de 35%.



*Garante de la qualité de vie de tous les Montpelliérains, la Ville a souhaité intervenir de manière équilibrée dans la construction de nouveaux quartiers comme dans le renouvellement urbain. C'est pourquoi dès octobre 2016, elle s'est engagée dans une nouvelle démarche à l'échelle du quartier Figuerolles. Basée sur une concertation menée de concert avec les commerçants et les riverains via trois réunions publiques (18 octobre 2016, 30 novembre 2016 et 13 mars 2017), les actions de renouvellement urbain à l'échelle du quartier Figuerolles – premier quartier bénéficiaire de la démarche - ont abouti à la réalisation de 6 projets d'aménagement ayant pour enjeux d'étendre le centre-ville et faciliter les cheminements, de valoriser les commerces et développer les locaux artisanaux, optimiser l'offre de stationnement, prendre en compte les itinéraires cyclables, préserver le cachet et la personnalité du quartier pour une attractivité renforcée du centre-ville.*

*Rénovée en 2018 -2019, la rue Daru inaugurée aujourd'hui est l'un d'eux.*



**Philippe SAUREL**  
Maire de Montpellier  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

## NATURE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DARU

Dans le prolongement de la rue du Faubourg du Courreau, la rue Daru est le trait d'union entre le Plan Cabanes, avec son marché quotidien et la place Salengro, récemment réaménagée, au cœur du Faubourg Figuerolles. En améliorant les parcours piétons et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ce nouvel aménagement vise à renforcer les liens entre le faubourg Figuerolles et le centre historique au bénéfice du commerce et de l'attractivité du centre-ville élargi.

L'objectif des travaux de réaménagement de la rue Daru était donc de donner plus de confort aux piétons en supprimant les places de stationnement existantes, en limitant la vitesse à 30km/h et en rendant le quai de bus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ainsi les travaux d'aménagement ont consisté à :

- Élargir le trottoir nord de la rue de 1,36m à 3m afin de créer une promenade piétonne, favoriser l'activité économique et le confort des déplacements entre le cœur du quartier (place Salengro) et le centre-ville via la rue du faubourg du Courreau elle aussi réaménagée,
- Élargir le trottoir sud pour le passer de 1,25m à 1,75m,
- Réaménager les trottoirs avec un enrobé rouge pour créer un contraste avec la rue qui sera quant à elle, traitée en enrobé noir,
- Mettre en place un système de barrières et de potelets pour protéger les trottoirs,
- Rendre accessible et sécuriser le quai de bus,
- Remplacer les conteneurs initialement installés en postes fixes par des conteneurs enterrés,
- Positionner une caméra de vidéosurveillance au centre de la rue.

Ce réaménagement des espaces publics vient clore une série d'actions mises en place par la SERM et la Ville de Montpellier : réhabilitation du bâti, développement de commerces, créations de cheminements et de liens inter quartiers.

## CALENDRIER, COÛTS ET PARTENAIRES DU PROJET

- Calendrier des travaux

Les études liées au réaménagement de la rue Daru ont eu lieu jusqu'en novembre 2018. Les travaux se sont, quant à eux, déroulés de janvier à avril 2019.

- Coût du chantier

# 240 000€

*Investis par Montpellier Méditerranée Métropole pour le réaménagement de la rue Daru. L'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) a participé à ce projet à hauteur de 35% au titre du Plan de Renouvellement Urbain.*

Décomposés comme suit :

- Études préalables : 10 000€
- Voirie : 160 000€
- Mobilier urbain : 20 000€
- Régulation du trafic : 15 000€
- Dévoisement des réseaux (conteneurs enterrés) : 30 000€
- Éclairage public : 5 000€

- **Les acteurs du réaménagement de la rue Daru**

Les sociétés retenues pour les études :

- Groupement Siragusa / Bilicki pour les levées topographiques,
- Société Galilée pour le repérage des réseaux,
- Société Fondasol pour les études géotechniques,
- ACR pour le diagnostic amiante et HAP.

Les entreprises retenues pour les travaux :

- RAZEL BEL / AXIMUM pour la voirie,
- AXIMUM pour la régulation du trafic,
- URBAN'T pour le mobilier urbain,
- CITEOS pour l'éclairage public.

## **LA RUE DARU, AU CŒUR DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN**

Dans le cadre des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain financées par l'ANAH, la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole et des concessions d'aménagement, la SERM a participé à la réhabilitation de 9 immeubles, soit 43 logements.

Au total, ce sont 12 familles vivant dans des conditions indécentes qui ont été relogées.

**Les 9 immeubles qui ont fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain sont :**

**10 RUE DARU**

Copropriété privée  
Parties communes et  
privatives réhabilitées avec  
des subventions  
publiques\*.



**5 RUE DARU**

Copropriété privée – SERM  
copropriétaire  
Parties communes et  
privatives réhabilitées avec  
des subventions publiques\*.

**8 RUE DARU**

Acquisition SERM  
Réhabilitation complète  
Programme : 3 logements à  
loyer maîtrisé. Bailleurs  
privés.

**4 RUE DARU**

Acquisition SERM  
Réhabilitation complète  
Programme : 5 logements  
sociaux publics  
Bailleur : ICF

**6 RUE DARU**

Copropriété privée – SERM  
copropriétaire  
Parties communes et  
privatives réhabilitées avec  
des subventions  
publiques\*.

**11 RUE DARU**

Acquisition SERM  
Réhabilitation  
complète  
Programme : 4  
logements dont 2  
à loyer maîtrisé  
Bailleurs privés  
Travaux 4<sup>ème</sup>  
trimestre 2019



**14 RUE DARU**

Copropriété  
privée  
Parties  
communes et  
privatives  
réhabilitées  
avec des  
subventions  
publiques\*.

**21 RUE DARU**

Copropriété  
privée – SERM  
copropriétaire  
Parties communes  
et privatives  
réhabilitées avec  
des subventions  
publiques\*.

**1 PLACE  
SALENGRO**

Acquisition  
SERM  
Réhabilitation  
complète  
Programme : 5  
logements dont  
3 à loyer  
maîtrisé  
Bailleurs privés

*\* Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain  
(financement : Anah, Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole)*



@PresseMTP  
#Aménagement

[newsroom.montpellier3m.fr](http://newsroom.montpellier3m.fr)

Contact presse – Pauline CELLIER  
04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93  
[p.cellier@montpellier3m.fr](mailto:p.cellier@montpellier3m.fr)